

Le 29 août 2018

À TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU SCFP AU QUÉBEC

**Objet : Pour que le Fonds de solidarité FTQ demeure un fonds de travailleurs
VOTE – Assemblée générale annuelle des actionnaires le 29 septembre 2018**

Consoeurs, Confrères,

Depuis la mise en œuvre des nouvelles règles de gouvernance, il n'est plus acquis que la FTQ soit majoritaire au conseil d'administration du Fonds de solidarité. En 2015, les syndicats ont perdu un siège, faute de participation au vote. Toutefois, ce poste a été récupéré en 2016. Il est donc essentiel que le Fonds de solidarité demeure un fonds de travailleurs et une des façons de s'en assurer est d'exercer son droit de vote à l'occasion de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le samedi 29 septembre 2018 à 14 h, au Centre des congrès de Québec.

Vous pouvez voter :

- En personne – le 29 septembre à Québec
- En ligne www.cstvotemaprocuration.com (vous devez avoir votre numéro de contrôle à 13 caractères) – avant 16 h 45 le mercredi 26 septembre
- Par téléphone – composer le 1 888 489-7352 (vous devez avoir votre numéro de contrôle à 13 caractères) – avant 16 h 45 le 26 septembre
- Par la poste – remplissez votre formulaire de procuration. Le Fonds a envoyé à tous les actionnaires l'avis de convocation et le formulaire de procuration. Assurez-vous de le signer, de le dater et de le retourner dans l'enveloppe fournie à cet effet
- Par télécopie au 1 866 781-3111 – avant 16 h 45 le mercredi 26 septembre 2018
- Par courriel – vous pouvez envoyer votre procuration à procuracion@canstockta.com – avant 16 h 45 le mercredi 26 septembre 2018

Nous joignons à la présente un court résumé des 3 actionnaires syndiqués suivants : Kateri Lefebvre – SEPB-Québec, Anouk Collet - TUAC et Louise Chabot de la CSQ.

Nous vous invitons à diffuser cette information auprès de tous vos membres pour que toutes et tous exercent leur droit de vote pour sauvegarder la mission du Fonds de solidarité qui est avant tout un fonds de travailleurs.

Solidairement,



Secrétaire général du SCFP-Québec

Voter c'est participer à la vie démocratique du Fonds. Pour chaque actionnaire qui votera, le Fonds remettra 2 \$ à la Fondation pour l'alphabétisation, un organisme qui vise à enrayer l'analphabétisme afin que chacun puisse contribuer pleinement à la société.

c. c. Direction du Québec, Tout le personnel du SCFP

DES CHOIX JUDICIEUX

De façon à faire valoir les intérêts des actionnaires syndiqués, la FTQ recommande d'inclure ces trois (3) candidatures parmi les quatre (4) choix possibles sur chacun des bulletins de vote :

Anouk Collet

Diplômée en droit et en relations industrielles, Anouk Collet est adjointe exécutive au président national du Syndicat des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Elle compte près de 20 années d'expérience en matière de négociation, de syndicalisation, de formation et de services aux membres. Elle a été élue au poste de vice-présidente de la FTQ et au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ en 2013. Elle siège à titre de vice-présidente au Congrès du travail du Canada (CTC) ainsi qu'à divers comités de la FTQ. Anouk Collet est coprésidente de Détail Québec, le comité sectoriel du secteur du commerce de détail. Impliquée au sein de sa communauté, elle siège en outre au conseil d'administration de la Société de leucémie et lymphome du Canada depuis 2012. La consœur Collet est administratrice du Fonds depuis 2013.

Kateri Lefebvre

Directrice exécutive du Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau (SEP-B-Québec) depuis août 2016 et vice-présidente de la FTQ. Auparavant, elle y a occupé le poste de directrice exécutive adjointe. Entre 1985 et 2014, elle a été conseillère syndicale pour ce même syndicat, ce qui lui a permis d'acquérir une vaste expérience dans la défense des droits des travailleurs et travailleuses. Elle a obtenu un baccalauréat en relations industrielles. La consœur Lefebvre est administratrice du Fonds depuis 2016.

Louise Chabot

Diplômée en science juridique et infirmière de métier, Louise Chabot a été présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) de 2012 à 2018. Au cours de sa carrière, elle a exercé de nombreuses fonctions syndicales. Elle a notamment été présidente fondatrice de la première fédération d'infirmières et d'infirmiers affiliée à une centrale, soit l'Union québécoise des infirmières et infirmiers, de 1988 à 2000, avant elle avait exercé la présidence du Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de Trois-Rivières entre 1985 et 1988. Elle a également siégé à divers comités dont le Conseil de la famille et de l'enfance, le Comité Entraide où elle a agi comme coprésidente et le Comité consultatif des partenaires de la Commission de l'équité salariale. Elle a aussi été membre du conseil exécutif du Centre international de solidarité ouvrière (CISO). La consœur Chabot est administratrice du Fonds depuis 2013.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES : CANDIDATURES MISES AUX VOIX

	EN FAVEUR		EN FAVEUR
1. Louise Chabot	<input checked="" type="checkbox"/>	5. Kateri Lefebvre	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Anouk Collet	<input checked="" type="checkbox"/>	6. Stéphane Morin	<input type="checkbox"/>
3. Pierre Fortin	<input type="checkbox"/>	7. Paulin-Antoine Nolet	<input type="checkbox"/>
4. Grazia Maion	<input type="checkbox"/>	8. Guy Rondeau	<input type="checkbox"/>